

## LA POSTE : TOUJOURS PLUS DANS SES TARIFS

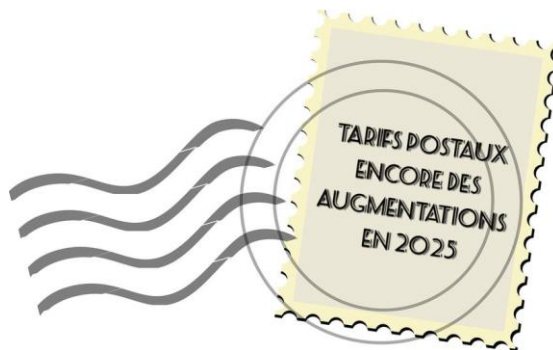
C'est en période estivale que **LA POSTE** annonce les augmentations de tarifs pour le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Hélas, pas de surprise, la tendance reste à la hausse (et au-delà de la courbe de l'inflation), puisque, en moyenne, les prix du courrier et des colis augmenteront en moyenne de 6,8 %.

C'est ainsi que le timbre vert passera de 1,29 € à 1,39 €, la lettre recommandée bondira de 5,36 € à 5,74 €.

Le service communication explique cette forte augmentation par un superbe communiqué à la sauce « langue de bois » : « *Ces évolutions permettent d'assurer la pérennité du service universel postal avec une qualité élevée dans un contexte d'inflation et de baisse des volumes du courrier.* »

Un consommateur a pris sa plume estivale pour exprimer son mécontentement :

*« Délais de distribution variables, des tournées quotidiennes qui ne semblent plus exister, un traitement préhistorique des plis non distribués (erreur d'adresse ou destinataire ayant déménagé) et des tarifs qui s'envolent comme chaque année. Moi aussi j'ai décidé d'adopter dès à présent des mesures correctives : j'abandonne progressivement mes courriers écrits au profit d'un mél, quitte à téléphoner au destinataire (notamment pour les professionnels) afin d'obtenir ses coordonnées électroniques. Si de nombreux consommateurs agissent comme moi, j'imagine qu'en juillet 2025 **LA POSTE** expliquera que les usagers rédigent de moins en moins de courriers postaux. Mais la faute à qui ? »*



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))